CONSEIL DE DEVELOPPEMENT **DU PAYS DE L'ILE DE RE** dit CdD3

Compte-rendu de réunion de commission 3 « transports alternatifs propres» du 22 avril 2010.

Présents: Sophie BOUTIRON (présidente de séance), Josiane BRUN, Annick DONNIO-GOUJON, Christian FERRAND(auditeur), Michel FORTIER, Jean-Paul HERAUDEAU, Raymond LEBRET, Daniel PINAUD, Colette SAUNIER(auditeur), Michel TERRASSON (secrétaire).

Absents excusés: Patrick NOIREZ, Florent DANES, Guy MARTINEAU.

-Présentation des activités de Guillaume VERNHET et de Matthieu LEYSSALLE de l'université de LA Rochelle et perspectives de collaboration;

Sophie Boutiron et Michel Terrasson ont fait connaissance de ces deux personnes à l'occasion du colloque IAAT /Mobilité du 30 mars dont le thème était : enjeux des nouvelles mobilités et des nouveaux modes de transports (le CR de ce colloque sera diffusé dès qu'il sera disponible).

Matthieu LEYSSALLE fait une thèse de doctorant d'une durée de 3 ans sur les politiques publiques de transport sur l'aire étendue de La Rochelle et, à ce titre s'intéresse à ce qui se passe sur l'île; (MT avait d'ailleurs envoyé quelques éléments de nos travaux et études antérieures);

Guillaume VERNHET est enseignant à l'Université et membre du laboratoire de recherche Management Organisation et Sociétés; son activité consiste essentiellement à étudier le processus de décision du ménage et à examiner ensuite les moyens de l'influencer; à ce titre il nous propose quelques pistes de réflexion en matière de comportements de mobilité :

- -Quel es l'objectif? :proposer une offre (avec une posture de communication) et/ou apporter des réponses à des problèmes actuels(et lesquels) et/ou modifier les comportements en prévision de problèmes futurs.
 - -Quel est l'enjeu de mobilité pour la population ? : résidents vs journaliers, actifs vs touristes ;
- -Comment agir sur les comportements ? : la contrainte (réglementation, coût) et/ou la valorisation des initiatives (utilitaire, affective, sociale).
- -Influencer ce qui est à l'origine des comportements ; modifier en profondeur les comportements ne peut se satisfaire de la contrainte et comprendre les « attitudes » et les « motivations » permet d'influencer les comportements;
- -Que peut apporter notre laboratoire ? :approche adaptée de la problématique, mener des études exploratoires sur la mobilité sur l'île, aider à conduire des actions vers le public.

Il s'ensuit un débat nourri entre les présents :

-sur l'intérêt de ces recherches : pour certains il s'agit encore d'études alors qu'il faut passer à l'acte ;pour d'autres le passé a montré que les esquisses de politique n'ont pas été suivies d'effet par manque de volonté du à l'absence de changements de comportements. Avons-nous des données quantitatives suffisantes pour mener ces recherches?.

-sur certains aspects de politique : les populations sont elles favorables à des TC en site propre ? Est-ce que dissuader le stationnement facile est de nature à diminuer l'utilisation de la VP? Il faut probablement proposer des politiques différentes suivant les catégories de populations; il est facile de montrer les avantages des TC alternatifs mais cela ne dissuade pas l'utilisation de la VP.

Il est convenu que la commission élabore un cahier des charges de ce qu'elle souhaite; nos interlocuteurs verront alors comment y répondre sachant que les vacances universitaires arrivent vite.

-Compte rendu des derniers contacts avec croisières inter îles

Raymond Lebret rappelle que l'objectif recherché était de mettre en évidence, parmi les trajets maritimes réalisés par CROISIERES INTER ILES, ceux qui permettent de réaliser des trajets aller et retour dans la journée entre La Rochelle et Saint Martin et inversement.

Daniel Pinaud présente un feuillet (concernant juillet et août 2010)où toutes ces liaisons figurent. Les membres conviennent que c'est un début peut être insuffisant pour l'avenir.

La possibilité de liaisons (en mai juin septembre octobre) avec un bateau supplémentaire de 80 places est évoquée car proposé au CG 17. Affaire à suivre.

-Informations sur les projets CdC (RDV F Gousseaud)concernant les pistes cyclables et présentation des offres de VELO-ECOLE sur EDUCAVELO et brochure

Le RDV avec Francis Gousseaud le nouveau DST à la CdC s'est très bien passé.

Les choses prévues initialement et exposées par Mme Vergnon ont du évoluer à cause des conséquences de Xynthia : la priorité est donnée à la reconstruction ;

On trouvera en annexe 1 le CR intégral de ce RDV.

-Débat sur le guide "construire une offre locale de transport" proposé dans l'ordre du jour (voir en deuxième annexe)

Faute de temps ce débat n'a pas lieu et est reporté à une séance ultérieure. Michel Terrasson insiste pour que les membres regardent ce document car il y a certainement beaucoup de systèmes de transports exposés qui sont transposables pour notre l'île, LIRE LES DOCUMENTS soulignés et en italiques dans l'annexe.

Prochaine rencontre: jeudi 10 juin 2010 même endroit et à 20h30.

ANNEXES

Compte-rendu de l'entretien avec M. Francis Gousseaud DST à la CdC chargé notamment des pistes cyclables à la CdC le mardi 20 avril 2010

Participants: S Boutiron, R Lebret, M Terrasson:

- 1. Son adjointe Sophie Grandjean nouvellement arrivée sera plus particulièrement chargée des transports (en général à la place de L Macoin partie) et des pistes cyclables.
- 2. La maîtrise d'œuvre de l'entretien des PC est maintenant assurée par les ST de la CdC; le marché d'entretien sera probablement à revoir.
- 3. Il procède actuellement au recensement précis (avec l'aide du SIG et de ses contacts avec les communes et la DID du CG 17) au recensement précis des infrastructures cyclables : nature de voie ? ,propriétaire ? ,gestionnaire actuel ? .(cela permettra aussi de connaître réellement les linéaires qui sont encore imprécis).
- 4. Nous proposons de dresser une liste de pôles à desservir pour concrétiser l'idée d'utiliser les infrastructures cyclables comme moyen de transport. Nous attirons également l'attention sur le stationnement des 2R qui est une composante importante de cette politique.
- 5. Nous parlons des bandes cyclables qui pourraient, à certains endroits, rendre des services pour la circulation 2R; notre interlocuteur n'y est pas très favorable pour des raisons de sécurité. L'application des règlementations zones 30 ou de rencontre devrait favoriser la circulation des 2R dans les agglomérations
- 6. Quant aux infrastructures à créer il pense que les principales raisons de lenteur sont l'obligation de passer en Commission des sites et la multiplicité des MO (sans coordination).
- 7. Quant aux projets en cours il y a : réalisation (au 2 ème semestre 2010 ?)de la « piste du sel » entre le Feneau et l'entrée de Loix puis en 2011 Rivedoux Ste Marie par le bord de cote, bouclage de la piste du Grouin;
- 8. Par ailleurs la DID du CG17 devrait étudier et réaliser des pistes : de la Passe au Martray, aux Portes (fin de la RD101), RD 103 : la Noue à rond-point bel air, contournement de La Flotte.

- 9. Il n'a pas d'éléments concernant les fréquentations (comptages)ni sur l'accidentologie.
- 10. Les brigades jaunes seront supprimées en 2010 et remplacées par 3 « chalets » (probablement situées à Sablanceaux, Rt pt du Gros Jonc, le Martray).
- 11. Concernant les propositions de VELO ECOLE le projet de brochure est reporté à l'année prochaine.(pour cause de difficultés avec les OT) ; l'opuscule à plis 16.5*10 déjà distribué en 2009 avec d'un coté le plan des pistes intercommunales et de l'autre les liaisons (supposées) internes aux 10 communes sera réédité en attendant. Quant au projet de Circuit éducatif permanent il sera présenté à leur commission Pistes Cyclables (présidée par Mme Vergnon)
- 12. Mais la priorité pour l'instant est de remettre en état satisfaisant le réseau au-delà des réparations rapides en cours (il y en aurait pour 3 millions d'euros alors qu'ils avaient prévu (avant la tempête) de consacrer 400 000 euros par an!!!
- 13. PS: la CdC vient d'acheter une « diabline » véhicule électrique ouvert (6 places plus le chauffeur) qui sera utilisé au Bois Plage cette saison pour des liaisons ,le matin, camping vers marché et l'après-midi camping vers piscine ou St Martin.

Rédacteur : M Terrasson

ALLER SUR SITE INTERNET :ENTREPRISES TERRITOIRES DEVELOPPEMENT et cliquer sur Guide Méthodologique (en haut ,à droite)

Construire une offre locale de transport - Quels outils pour une mobilité durable en milieu rural et périurbain ? décembre 2009

Quels outils (centrales d'information, prêts et locations de véhicules, dispositifs financiers...) choisir pour assurer la mobilité des personnes en zones peu denses ? Quelles en sont les modalités d'exploitation et les conséquences juridiques et financières ? Quel montage juridique retenir ?

C'est à ces questions que ce guide méthodologique réalisé par Etd en partenariat avec la DATAR, la DGITM, la DGAS et le CERTU, entend répondre à partir d'une analyse approfondie de systèmes innovants de transports publics et privés existants.

Introduit par des éléments méthodologiques, ce guide, conçu sous forme de fiches techniques et juridiques, constitue une véritable boîte à outils.

problématique

Cette première partie a pour ambition d'aider le maître d'ouvrage, qu'il soit personne publique ou personne privée, à se positionner et à mesurer ses moyens d'action dans la mise en place d'une offre de déplacement. Ce premier moment de questionnement a pour objectif de l'accompagner dans la définition de son projet et le guider vers le choix d'un outil adapté à la nature et aux caractéristiques de son besoin.

Le porteur de projet sera amené à se poser six questions :

- qu'est-ce qu'un service de mobilité ?
- quelle est la nature du besoin en mobilité à satisfaire ?
- quelles sont les marges de manoeuvre dont dispose le porteur de projet ?
- quelle coordination possible entre un service de mobilité et l'offre de transport existante?
- quelle coopération créée entre les acteurs au service de la mobilité ?
- quelle intégration du service dans une réflexion globale de développement durable?

OUTILS ET ETUDES DE CAS p. 31

fiche n°1: La centrale d'information multimodale p. 35

- La plate-forme d'information multimodale Viaoo du Finistère p. 40
- La plate-forme Mobilité en Bresse bourguignonne p. 46
- La centrale de mobilité Bièvre Valloire pour l'insertion association Tacot Bièvre Valloire Mobilité p. 51

fiche n°2 : L'autopartage p. 59

- Autopartage SCIC Auto'trement p. 69
- Autopartage association Alpes-AutoPartage p. 76

fiche n°3 : Le covoiturage p. 83 (en particulier avec plate-forme téléphonique P86)

- Appui au covoiturage dans le département du Finistère p. 92
- Site internet de covoiturage conseil général des Alpes-Maritimes p. 97

fiche n°4 : Le transport privé à but social 101

- Expérimentation d'un transport social privé -

MSA Maine-et-Loire et pays des vallées d'Anjou p. 107

- Service « accompagnement transport » APAMH p. 113
- Plate-forme « Bougez vers l'emploi » association Voiture & Co p. 118

fiche n°5: Les dispositifs financiers d'aide à la mobilité 127

- Aide financière en matière de transport vers les maisons de santé – conseil régional de Bourgogne p. 134

fiche n°6: Les prêts et locations de véhicules et de deux-roues 139

- Plate-forme mobilité du Nivernais Morvan mission locale Nivernais Morvan p. 145
- Services d'aide à la mobilité association AFEJI p. 154

fiche n°7 : Le transport à la demande 161

- Le service de transport Evalys communauté de communes du val de Garonne p. 169
- TADOU service de transport à la demande du pays du Doubs central p. 175
- Le service de transport à la demande Mobitus -

syndicat intercommunal des transports urbains soissonnais (SITUS) p. 180

- Services de transport à la demande - conseil général de l'Yonne p. 187